



COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (CTF) MISE EN OEUVRE PAR L'UE DANS LE CADRE DE L'INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE (IEV) Décision N° C(2015) 9133

Consultation 01/2023 pour la sélection d'une agence de communication pour la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet « Application de l'innovation pour le développement de l'économie circulaire pour une construction durable en Méditerranée » B_A.2.1_0141_RE-MED

Article 1. Contexte de la mission :

Dans le cadre du Programme IEV CTF «Bassin maritime Méditerranée» 2014-2020, le Ministère de l'Environnement (ME), a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : «Application de l'innovation pour le développement de l'économie circulaire pour une construction durable en Méditerranée» B_A.2.1_0141_RE-MED.

Le projet RE-MED «Application de l'innovation pour le développement de l'économie circulaire pour une construction durable en Méditerranée» B_A.2.1_0141, vise à soutenir le transfert de technologie visant à augmenter la valorisation des déchets de construction et leur utilisation dans la construction de route (1) en testant de nouvelles solutions de réutilisation des déchets de construction et de démolition en granulats utiles dans la construction de routes intégrant au moins 30% de matériaux recyclés, (2) en transférant et disséminant les pratiques, technologies et savoir-faire en matière de recyclage des déchets de construction et de démolition et (3) en accélérant le développement d'un nouveau marché valorisant des granulats issus de matières recyclées dans le but de réduire les impacts environnementaux.

Dans le cadre du groupe de tâches (GT2) relatif à la communication, le Ministère de l'Environnement (ME) souhaite contracter une agence de communication ou une société spécialisée en communication qui sera en charge d'assister le coordinateur et le chargé de communication dans la gestion des activités de communication du projet.

La durée de ce projet est de 30 mois, débute à partir du 03 septembre 2020 conformément au contrat de subvention N°28/1682 signé en date du 03 septembre 2020 entre le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, Direction Territoriale Méditerranée et l'Autorité de Gestion Commune du programme IEV CTF «Bassin maritime Méditerranée» (AGC).

Article 2. Présentation de la mission :

L'objectif principal de la mission est la préparation et l'appui de la mise en œuvre des actions proposées de la stratégie de communication/visibilité du projet, l'élaboration des supports de communication, le suivi et l'évaluation périodique ainsi que la gestion de la communication digitale et média du projet.

Article 3. Consistance des prestations demandées :

Sous la supervision du coordinateur du projet, le prestataire de service aura pour tâches principales de :

1. Tout au long du contrat, les réseaux sociaux seront régulièrement alimentés en contenu multimédia selon une régularité à établir avec le coordinateur du projet. Un service de community management sera assuré ;
2. **Concevoir** et produire les supports de communication Multimédia du projet RE-MED (Photos de haute qualité, Vidéos de présentation des résultats du projet, vidéos des événements réalisés,

- etc.) ;
- Produire** des supports de communication du projet RE-MED (Brochures, affiches, Kakemonos, produits promotionnels...). La conception desdits supports est à la charge du partenaire du projet RE-MED.

Article 4. Livrables attendus :

Au terme de son intervention, le prestataire doit soumettre au ME les livrables listés ci-dessous :

Livable	Quantité	Caractéristique technique
Multimédia		
Vidéos de dissémination des résultats du projet	1	-2 à 5 minutes -Résolution : 1080p (1920×1080)
Spot publicitaire relatif à la bonne gestion des déchets de démolition et de construction	1	-2 à 3 minutes -Résolution : 1080p (1920×1080)
Reportage photo et vidéo des événements réalisés dans le cadre du projet	1	-Un reportage vidéo -Un reportage photos d'au moins 100 photos -Un live streaming de chaque événement
Community management (LinkedIn, Twitter, Facebook, YouTube)	Forfaitaire	Gestion des réseaux sociaux (contenu, réponses et réactions, promotion, etc.)
Production de supports de communication		
Kakémonos	2	H : 200cm L : 85cm
Brochure de présentation du projet et des résultats	200	Format fermé : 15 * 21 cm Format ouvert : 21 * 30 cm Volume : 16 pages y compris la couverture Papier intérieur et couverture : couché 170 gr
Affiches	10	Personnalisé
Produits promotionnels	100	Tote bags, Bloc note, Stylo, Clé usb.

Article 5. Mode de règlement des prestations :

Une avance, si le contractant le demande, d'un montant pouvant atteindre un maximum de 10% du montant du marché, dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le pouvoir adjudicateur d'une facture, du marché signé et enregistré et d'une garantie bancaire qui la couvre entièrement.

Un paiement intermédiaire à la fin de chaque période de 3 mois de la mise en œuvre du marché, d'un montant correspondant aux résultats atteints et conformément au plan de communication, suite à la réception d'une facture accompagnée d'un rapport d'avancement approuvé par le coordinateur du projet et des bons de livraison y afférents.

Article 6. Durée et date d'effet :

La prestation des services objet de la présente consultation démarre dès la communication officielle des résultats de la sélection du prestataire et s'achève à la fin du projet prévue pour le 31 août 2023 .

Article 7. Méthodologie d'évaluation des offres :

La commission d'évaluation procédera à la vérification et à l'examen de l'offre du soumissionnaire et proposera de lui attribuer une note technique et une note financière.

Notation technique :

Une offre qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de **70 points sur 100** sera rejetée à l'issue de cette étape. La note technique sera attribuée comme suit :

Critère d'évaluation	Pondération	Note Max
Ancienneté		15
• Moins de 02 ans (<2)	5	
• Entre 02 et 4 ans (2 ≤ et <4)	10	15
• Supérieur ou égale 4 ans (≥4)	15	
Références dans la gestion de la communication de projets de coopération au développement et financé par des bailleurs de fonds		40
• Moins de 2 Références (<2)	5	
• Entre 2 et 4 Références (2 ≤ et <4)	20	40
• Supérieur à 4 Références (≥4)	40	
Référence dans la production de vidéo		45
• Moins de 5 Références (<5)	5	
• Entre 5 et 10 Références (5 ≤ et <10)	20	45
• Supérieur à 10 Références (≥10)	45	

NB : L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives

Notation Financière :

La commission classera les offres financières d'une façon croissante. Elle attribuera la note financière (NF) maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

$$\text{Note Financière de l'offre (i)} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre (i)}} \times 100$$

i: Représente l'offre à évaluer.

Note globale :

Pour la note globale, qui déterminera le rang des offres, l'évaluation technique sera pondérée avec 70%, l'offre financière avec 30%.

$$\text{Note Globale de l'offre (i)} = \text{Note Technique de l'offre (i)} \times 70\% + \text{Note Financière de l'offre (i)} \times 30\%$$

L'offre ayant obtenue la meilleure note globale, sera considérée l'offre la plus avantageuse technico-financièrement. En cas d'égalité des notes globales de deux ou plusieurs offres, celle ayant obtenue la meilleure note technique, sera considérée l'offre la plus avantageuse.

Article 8. Délai et contenu des offres :

Les offres doivent parvenir au ME sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement au Bureau d'Ordre Central du ME (contre décharge) au plus tard le 17/02 /2023 à 12h00, le cachet du bureau d'ordre fait foi.

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés Les offres devront être présentées en trois parties distinctes et cachetées dans trois enveloppes comprenant chacune les documents suivants :

Enveloppe extérieure

L'enveloppe extérieure contient les pièces administratives et les deux enveloppes intérieures distinctes « A » et « B ». Elle portera les références suivantes :

<p>A NE PAS OUVRIR AVANT LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS</p> <p>Consultation 01/2023 pour sélection d'une agence de communication pour la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet RE-MED</p> <p>ME – Ministère de l'Environnement Immeuble CAPRA - Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre 1080 Tunis</p>
--

L'enveloppe extérieure doit comprendre obligatoirement les pièces administratives suivantes :

N°	Les documents administratifs	Opération à réaliser	Authentications
A1	Fiche de renseignements généraux du soumissionnaire	Selon le modèle figurant à l'annexe N°1 dûment rempli	Fiche portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A2	Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'était pas un agent public	Selon le modèle figurant à l'annexe N°2 dûment rempli	Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A3	Déclaration sur l'honneur de non-influence	Selon le modèle figurant à l'annexe N°3 dûment rempli	Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A4	Déclaration sur l'honneur de non faillite	Selon le modèle figurant à l'annexe N°4 dûment rempli	Déclaration portant date, signature et cachet du soumissionnaire
A5	Registre national des entreprises		Extrait qui comporte un QR-Code valide
A6	La présente consultation		Dûment signée et paraphée et portant le cachet du soumissionnaire avec la mention lue et approuvée

Enveloppe « A » offre technique : (A placer dans l'enveloppe extérieure)

L'enveloppe de l'offre technique sera fermée et scellée et portera la mention «OFFRE TECHNIQUE» ainsi que l'objet de la consultation et le nom du soumissionnaire. Elle contiendra les éléments suivants :

N°	Les documents techniques	Les obligations du participant
T1	Une présentation de la société	La présentation de la société doit être accompagnée par les pièces justificatives de réalisation des missions (attestation, contrat, bon de commande, etc.)
T2	La liste détaillée des références de la société selon le modèle joint à l'annexe C	La liste doit porter la signature, le cachet ainsi que la date NB : les missions qui ne sont pas appuyées par des pièces justificatives (contrats, attestation de bonne exécution, note d'honoraire, bon de commande, facture, etc.) ne sont pas prises en compte dans la note attribuée par la commission

Enveloppe « B » offre financière : (A placer dans l'enveloppe extérieure)

L'enveloppe de l'offre financière sera fermée et scellée et portera la mention «OFFRE FINANCIERE» ainsi que l'objet de la consultation et le nom du soumissionnaire. Elle contiendra les éléments suivants :

N°	Les documents financiers	Les obligations du participant
F1	L'Acte d'engagement (soumission) selon le modèle joint à l'Annexe A	Dûment remplie et signée, visée et portant le cachet du prestataire
F2	Le bordereau des prix en toutes lettres et en chiffre selon le modèle joint à l'Annexe B Les prix sont en Hors TVA (en dinars tunisien)	Dûment remplie et signée, visée et portant le cachet du prestataire

NB :

- La non présentation de l'un des documents (F1) et (F2) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.
- Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.

Article 9. Confidentialité :

Le prestataire de service retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission sans indemnité et sans recours à la jurisprudence. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Article 10. Propriété des supports de communication :

L'ensemble des travaux photos, vidéos, et imprimés sont la propriété exclusive du ME, à cet égard, le soumissionnaire s'engage à ne pas exploiter les fichiers à imprimer pour son propre compte, néanmoins, le soumissionnaire peut les intégrer uniquement dans la liste de référence de sa société.

Le soumissionnaire n'a le droit d'insérer sa signature sur les supports de communication du ME qu'après une demande écrite à cet effet et après l'accord du Coordinateur du Projet.



Le soumissionnaire s'engage à livrer au ME toutes les images (en haute définition) et les fonds d'images utilisés dans tous les produits conçus ainsi que toutes les créations sous différents formats exploitables : Psd, eps, pdf ou autres ...

Article 11. Frais d'enregistrement :

Les frais d'enregistrement du présent marché sont à la charge du titulaire du marché.

Article 12. Règlement des litiges :

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Fait à, le..... Fait à Tunis, le.....

Lu et accepté par
Le soumissionnaire soussigné

Le coordinateur du projet RE-MED
Mme LADHARI Souhir



Annexe 1: Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

Nom ou raison sociale :

Adresse/Siège Social :

Téléphone :

Fax :

Adresse email :

Matricule Fiscal :

Numéro du compte bancaire:

Banque :

Enregistrement au registre national des entreprises sous le n°

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe 2 : Déclaration sur l'honneur de ne pas être agent public

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (nom et adresse).....

.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°.....

Faisant élection de domicile à (adresse complète).....

.....

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation **N°01/2023** pour la sélection d'une agence de communication pour la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet « Application de l'innovation pour le développement de l'économie circulaire pour une construction durable en Méditerranée » B_A.2.1_0141_RE-MED

Déclare sur l'honneur que le propriétaire, le gérant, le responsable commercial et toutes personnes détenant une part égale ou supérieure à 30 % du capital social de la société n'ont pas été un agent public au sein du Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

Le ME est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe 3 : Déclaration sur l'honneur de non influence

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (dénomination).....

.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°.....

Faisant élection de domicile à (adresse complète).....

.....

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation N° 01 /2023 pour la sélection d'une agence de communication pour la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet « Application de l'innovation pour le développement de l'économie circulaire pour une construction durable en Méditerranée » B_A.2.1_0141_ RE-MED

Déclare sur l'honneur, de n'avoir pas fait, et m'engage de ne pas faire par moi-même, ou par personne interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion de la consultation ou sur les différentes étapes de sa réalisation.

Le ME est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)



Annexe 4 : Déclaration sur l'honneur de non faillite faite par le soumissionnaire

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (dénomination).....

.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°.....

Faisant élection de domicile à (adresse complète).....

.....

Ci-après dénommé "**le soumissionnaire**" pour la consultation **N°01/2023** pour la sélection d'une agence de communication pour la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet « Application de l'innovation pour le développement de l'économie circulaire pour une construction durable en Méditerranée » B_A.2.1_0141_RE-MED

Déclare sur l'honneur, ne pas être sous l'effet d'une procédure en vigueur ou d'une décision judiciaire de mise en faillite ou de redressement judiciaire.

Le ME est en droit, en cas de constatation du non respect de cette déclaration, de résilier le contrat indiqué ci-dessus.

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe A : Soumission

Je soussigné..... agissant
en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la
société..... Adhérent à la CNSS N°.....
Inscrit au registre national des entreprises sous le n°.....faisant
élection de domicile à

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation **N°01/2023** pour la sélection d'une
agence de communication pour la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet «
Application de l'innovation pour le développement de l'économie circulaire pour une construction
durable en Méditerranée » B_A.2.1_0141_ RE-MED, je m'engage et me soumetts à exécuter
lesdites prestations conformément aux clauses de la présente consultation et moyennant les prix
fermes et non révisables établis par moi-même des honoraires déterminés suivant mon offre
financière dans le bordereau des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre
responsabilité la nature et l'importance des prestations dont j'ai arrêté le montant à la somme de
(en chiffres et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffre :

Montant en HTVA en Lettre :

Le ME se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque
..... Sous le numéro

- M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations prévues à la présente consultation et dans les délais prescrits dans les termes de référence.
- Je m'engage en outre à payer les droits d'enregistrement auxquels la présente soumission donne lieu si elle est acceptée.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (60) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- Déclare que sous peine de réalisation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe B : Bordereau des prix

	Quantité	Coût Unitaire en DT HTVA	Total
Multimédia			
Vidéo de dissémination des résultats du projet	1		
Spot publicitaire relatif à la bonne gestion des déchets de démolition et de construction	1		
Reportage photo et vidéo des événements réalisés dans le cadre du projet	1		
Community management (LinkedIn, Twitter, Facebook, YouTube)	Forfaitaire		
Production de supports de communication			
Kakémonos	2		
Brochure de présentation du projet et des résultats	200		
Affiches	10		
Produits promotionnels : <ul style="list-style-type: none"> • Tote bags, • Bloc note, • Stylo • Clé usb. 	100		

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettre).....

.....ait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe C : Liste détaillée des références

Référence dans la gestion de la communication de projets de coopération au développement et financé par des bailleurs de fonds

Intitulé de la mission	Client	Intitulé du Projet	Intitulé du bailleur de fonds	Date début – date fin	Référence des pièces justificatives

NB : Cette liste doit être accompagnée par les pièces justificatives nécessaires (contrat, attestation de bon exécution, bon de commande, ...). **Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.**

Référence dans la production de vidéo

Client	Intitulé du Projet/ Programme	Date de réalisation	Lien de la vidéo	Référence des pièces justificatives

NB : Cette liste doit être accompagnée par les pièces justificatives nécessaires (contrat, attestation de bon exécution, bon de commande, ...) ainsi que les vidéos produites à la demande du ME (support numérique ou lien des vidéos). **Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.**

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire